



INSECTICIDE GUÊPES ET FRELONS



- ▶ Élimine efficacement les guêpes et frelons, y compris le frelon asiatique.
- ▶ Grâce à son diffuseur surpuissant, la pulvérisation atteint jusqu'à 4 mètres, permettant un traitement sécurisé sans contact direct avec l'essaim.
- ▶ Adapté à l'élimination sécurisée des nids d'insectes potentiellement dangereux.
- ▶ Idéal pour traiter les zones difficiles d'accès : greniers, fissures, gouttières, bardeaux, rebords de fenêtre, végétation ou arbres.
- ▶ Action foudroyante et puissante.

Utilisateurs : Pompiers, sociétés d'autoroute, services de maintenance, maçons, couvreurs, plombiers, sociétés d'espaces verts, camping etc...
Convient également pour les utilisateurs non professionnels.

APPLICATION

Porter un l'équipement de protection individuelle recommandé.
Agiter l'aérosol avant usage. Préférer le traitement tôt le matin ou tard le soir, lorsque les insectes sont à l'intérieur du nid. Maintenir une distance d'environ 4 m de la zone à traiter. Pulvériser par brèves pressions de 1 à 2 secondes sur les insectes en évitant de se mettre face au vent. Renouveler le traitement quelques jours plus tard si nécessaire. Pour détruire un nid, vider entièrement l'aérosol en pulvérisant au plus près, de préférence le soir lorsque les insectes sont regroupés dans le nid.

PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

Découvrez notre gamme de lutte contre les nuisibles : Insecticide Rondenticides et Répulsifs et désinsectiseurs.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Se référer aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect : liquide fluide
Densité : <1
Matière active : D-trans tétraméthrine (CAS n°1166-46-7) : 2.43 g/l.
PERMETHRINE (ISO) (CAS n°52645-53-1) : 2.38 g/l
TP18 : Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Type de produit : AE - Générateur aérosol
Volume net : 750 ml
Gaz propulseurs : butane / propane

PROTECTIONS PRECONISÉES

Gants de protection, lunettes de protection et masque respiratoire.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.



Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société



www.pro5.fr

0326

